

Rapport du maire sur l'état de la situation financière de la Ville de Pont-Rouge



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

La bonne santé financière de la Ville de Pont-Rouge témoigne de la rigueur de l'administration quant au respect du cadre financier. J'aimerais souligner le travail de la direction des différents services et leur équipe durant la dernière année, fidèles à notre principe de prudence, tout en faisant preuve d'ambition. C'est l'équilibre d'une saine gestion des finances et de la concrétisation de projets stratégiques qui nous permettent d'accroître la sécurité et la qualité de vie de nos citoyens pour faire de Pont-Rouge un endroit où il fait bon vivre.

Notre ville connaît toujours une croissance enviable. Le développement résidentiel et commercial est considérable et il est indéniable que notre offre de services et nos infrastructures doivent évoluer au même rythme que notre population. La Ville de Pont-Rouge maintient sa volonté d'offrir des services de qualité arrimés aux attentes et aux besoins des différents groupes d'âge qui composent sa population, et ce, tout en respectant plus que jamais son engagement envers les citoyens quant au maintien du taux de taxation à un niveau proche de l'indice des prix à la consommation.

Nous procédons ce soir, dans le cadre de cette séance ordinaire du 2 mai 2022, au dépôt du rapport financier 2021 de la Ville de Pont-Rouge accompagné des rapports sans réserve de l'auditeur indépendant Bédard Guilbault inc.

Selon l'opinion exprimée par celui-ci, les états consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle au 31 décembre 2021 de la situation financière de la Ville et des organismes qui sont sous son contrôle, conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada.

Les efforts de l'administration municipale dans la recherche de sources de financement ont porté fruit, ce qui a permis notamment la construction d'une nouvelle caserne de pompiers afin de mieux protéger nos citoyens. La Ville s'est vu remettre près de 3,2 M\$ en subventions pour cette infrastructure. Les processus de recherche de financement public sont exigeants, mais nous permettent d'offrir

à nos citoyens des infrastructures qu'il serait impossible de financer tout en respectant notre cadre financier.

Nous pouvons en conclure que la Ville de Pont-Rouge est en très bonne santé financière et administrée de façon à maximiser chaque dollar investi. Grâce à cette saine gestion et à l'obtention de plusieurs subventions pour la réalisation de divers projets, la municipalité peut compter sur de bonnes réserves lui permettant de faire face aux investissements à venir sans qu'il y ait d'incidence significative sur le taux de taxation de ses citoyens. Nous désirons continuer de faire preuve d'un profond engagement envers le développement de projets stimulants dans le but de bonifier les services offerts à nos citoyens. Et je m'engage à déployer autant de rigueur dans la gestion de nos ressources pour y arriver.

Mario Dupont
Maire

Information complémentaire

Par souci de transparence, je vous transmets l'information relative à la rémunération des élus pour l'année 2021.

Ghislain Langlais, maire

(1^{er} janvier au 27 octobre 2021) :

Rémunération imposable : 32 567,90 \$

Allocation de dépenses : 14 266,92 \$

Lorsque délégué à la MRC de Portneuf

(1^{er} janvier au 27 octobre 2021) :

Rémunération imposable : 2 974,83 \$

Allocation de dépenses : 1 487,51 \$

Guyline Charest,

conseillère au siège #1

(1^{er} janvier au 7 novembre 2021) :

Rémunération imposable : 15 657,22 \$

Allocation de dépenses : 5 792,96 \$

Mathieu Bisson, conseiller au siège #1

(16 novembre au 31 décembre 2021) :

Rémunération imposable : 1 831,31 \$

Allocation de dépenses : 915,66 \$

Nathalie Richard,

conseillère au siège #2 :

Rémunération imposable : 13 512,08 \$

Allocation de dépenses : 6 756,04 \$

Michel Brière, conseiller au siège #3 :

Rémunération imposable : 13 783,12 \$

Allocation de dépenses : 6 891,56 \$

François Bouchard,

conseiller au siège #4

(27 octobre au 31 décembre 2021) :

Rémunération imposable : 2 384,81 \$

Allocation de dépenses : 1 192,41 \$

Lina Moisan, conseillère au siège #5 :

Rémunération imposable : 13 241,04 \$

Allocation de dépenses : 6 620,52 \$

(suite à la page suivante)

Mario Dupont, conseiller au siège #6
(1^{er} janvier au 26 octobre 2021)
et maire (27 octobre au
31 décembre 2021) :
Rémunération imposable : 18 666,23 \$
Allocation de dépenses : 8 890,02 \$

Lorsque délégué à la MRC de Portneuf (27
octobre au 31 décembre 2021) :
Rémunération imposable : 782,85 \$
Allocation de dépenses : 391,45 \$

Lorsque délégué à la RRGMRP comité :
Rémunération imposable : 1 450,80 \$
Allocation de dépenses : 725,40 \$

Guy Côté, conseiller au siège #6
(27 octobre au 31 décembre 2021) :
Rémunération imposable : 2 384,81 \$
Allocation de dépenses : 1 192,41 \$

États financiers 2021 : faits saillants



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Je suis heureuse de vous annoncer que la situation financière de la Ville de Pont-Rouge est en bonne santé. Nous nous sommes donné des outils pour encadrer et conserver une saine gestion financière. Ces indicateurs qui figurent dans deux politiques, soit la Politique budgétaire et la Politique de la gestion de la dette à long terme, nous permettent de maintenir en santé nos finances et d'assurer le développement de la ville tout en respectant la capacité de payer de nos contribuables.

En 2021, la Ville de Pont-Rouge a investi 5,4 M\$ dans différents projets. En cherchant le maximum de financement possible auprès de partenaires gouvernementaux et privés, nous allégeons la pression sur les contribuables. Dans les dernières années, de nombreux investissements ont permis la réfection ou la construction d'infrastructures dans

différentes sphères de services aux citoyens, et ce, sans débordement.

Cette année, notons parmi les réalisations marquantes, la remise à neuf de la surface de jeu de nos terrains de tennis. Nous avons également aménagé un nouveau sentier piétonnier de 3 km, la promenade de la rivière aux Pommes. Déjà fréquentée par les citoyens cet hiver, plusieurs ajouts y seront faits dans les prochains mois, dont un parc familial comprenant une aire de pique-nique, des modules de jeux et des arbres fruitiers. Nous avons aussi achevé la construction de la nouvelle caserne de pompiers pour répondre à la croissance de notre population et aux exigences en matière de sécurité incendie.

Quant à la dette nette à long terme, elle se chiffrait à 23,9 M\$ à la fin de 2021, représentant ainsi une légère augmentation de seulement 1,2 %, et ce malgré les nombreux projets réalisés. Cette réussite résulte de la capacité de l'administration municipale de financer des projets majeurs grâce à l'obtention de soutien financier de partenaires. Nous nous assurons ainsi que la dette n'augmente pas plus rapidement que notre capacité de générer des revenus. D'ailleurs, nous présentons actuellement un ratio de la dette nette à l'ensemble des contribuables par 100 \$ de richesse foncière uniformisée de 2,20, une amélioration de 0,07 en comparaison à 2020 et en deçà de notre cible de 2,25. Ce bon résultat s'explique par notre capacité à conserver une dette stable et à une importante augmentation de la richesse foncière de la Ville.



L'excédent de fonctionnement net au 31 décembre 2021 était de 1,1 M\$, fruit d'un contrôle serré de nos dépenses et de la mise en place d'échéanciers rigoureux, est engendré également par la forte croissance de la construction résidentielle et du marché immobilier. Pour 2021, la Ville de Pont-Rouge a cumulé 1 M\$ en revenus de droits de mutation, plus du double de la somme initialement prévue au budget. De plus, les conditions hivernales clémentes des premiers mois de l'année 2021 ont aussi eu une incidence positive sur nos excédents.

Ce surplus servira notamment à soutenir le développement de la Ville et permettra d'éviter l'endettement de prochains projets. En échappant à l'endettement et à la charge d'intérêts, la Ville de Pont-Rouge se place en bonne position pour conserver un budget de fonctionnement stable.

En terminant, j'aimerais saluer le travail des fonctionnaires municipaux qui, au quotidien, assurent une excellente gestion des fonds publics, et ce, grâce à la rigueur dont ils font preuve autant dans la recherche des meilleurs prix et des subventions permettant d'offrir davantage de services de qualité aux citoyens.

Nathalie Richard
Conseillère au siège #2